Image not found or type unknown

agression par armes blanches a la sortie d un college

Par **LAKAIRADU34**, le **27/10/2010** à **20:10**

bonjours voila il y avait un blocus au college des garrigues donc a la payad et fesant le blocus une jeunes fille a commencer a chercher les embrouille je l ai tout de suite remise en places pour ce vanger car d apres quelque temoins elle se sentait nul et incappables de pouvoirs me taper comme elle l ore souettait celle ci et aller chercher un couteau de table chez elle type beef-steack celle si a tenter de me le planter en plein ventre echaper belle je lui donna un coup dans le ventre et reussi tant bien que mal a m ecarter manque de chanse elle parvient a me planter au niveau de l aine a risquer de toucher l arter femoral et me tuer ou tous simplement m endicaper elle a tenter une deuxime fois mais en veint voici ma question ai-je le droit de reclamer des dommage et interrer quel punition va t elle encourir mecie d avance ps; jeune fille de quatorze ans a problemes

Par **Domil**, le **27/10/2010** à **20:30**

Vous pourriez faire un minimum attention à votre orthographe quand même, votre bouillie est à peine lisible.

Si vous avez des témoins, que vos parents portent plainte.
Quant aux dommages et intérêts, vu que vous n'avez aucun préjudice physique, ça serait symbolique.

Par **Claralea**, le **28/10/2010** à **11:14**

Ce forum devient vraiment du n'importe quoi !!! Avoir une bonne orthographe ne place personne au dessus des autres. Ce n'est pas le premier qui a des problèmes en orthographe sur le forum, la plupart en ont et vous n'en faites pas tout un fromage d'habitude. Les gens viennent ici demander des conseils juridiques et l'on ne compte plus le nombre de fois où ils se font rembarrer sans parler d'etre juger.
Ne pouvez vous rester dans le conseil juridique uniquement, etes vous si aigrie que vous vous sentez le besoin de juger les gens et les "casser".
Il y a d'autres sites juridiques sur internet, dont un que j'apprecie particulierement pour son impartialité et ses reponses concretes. Et bien, j'y retrouve souvent les gens qui se sont faits cassés ici

Donc pour le bien de votre site, reprenez vous !!!

Par **razor2**, le **28/10/2010** à **15:09**

On peut passer du temps [s]**bénévolement**[/s] à aider les gens et être en droit d'attendre en retour de nos interlocuteurs un minimum syndical en terme de syntaxe, grammaire et orthographe. Si vous, Claraela, n'êtes pas choquée qu'une jeune fille de 14 ans écrive de la sorte, c'est bien dommage.
La qualité d'un site ne se compte pas que sur les simples réponses qui y sont données. La qualité des messages, qu'ils soient des personnes extérieures ou des intervenants bénévoles, y est pour beaucoup. De plus, je ne voie aucun jugement dans l'intervention de Domil, juste une requête qui me paraît parfaitement fondée.
Merci de votre compréhension.
Pour le reste, la réponse juridique a été donnée: un dépôt de plainte, surtout si il y a des témoins, est parfaitement conseillé dans ce cas là.

Par **Claralea**, le **28/10/2010** à **15:33**

Mais tout le monde ne peut pas etre bon en orthographe, on sait tous combien de jeunes arrivent en fin d'etude sans savoir ni lire ni ecrire. Je ne pense pas qu'il soit bon de juger une personne sur son orthographe, sur votre site nombre de personnes etrangeres ne maitrisent pas l'orthographe ni meme la langue, et on ne peut tout de meme pas leur en vouloir ou leur faire remarquer leurs lacunes. Ca ne se fait pas, c'est un manque de politesse. Quant à la personne qui ne maitrise pas l'orthographe, elle ne commet pas d'impolitesse, elle fait ce qu'elle peut.
Et je ne pense pas non plus que votre site a pour but de donner des avis plus que personnels, il m'est arrivé de repondre à un message et j'ai tout bonnement été traitée par Domil "comme faisant partie de la plus basse classe de la populace au sens le plus pejoratif du terme". Elle se croit où cette personne, sur un ring ? Parce que je ne pense pas comme elle, elle se croit superieure ? Elle a le monopole de la verité ? Ca se saurait, je pense.
Je maintiens que certaines personnes sur ce site debordent du cadre juridique et se permettent des reflexions plus que desobligeantes envers des gens qui tendent la main pour etre aidé et finalement c'est comme s'ils tendaient un baton pour se faire battre.
C'est vraiment dommage car ce genre de site est très utile

Par **razor2**, le **28/10/2010** à **15:43**

Dans le cas présent, il ne s'agit pas d'une étrangère dont il aurait été parfaitement compréhensible qu'elle fasse des fautes.
Il s'agit d'une jeune fille de 14 ans bien française à ce que j'ai compris.
Je ne vous rejoins pas sur le manque de politesse. Quand on écrit sur un forum, on fait un minimum attention à la façon dont on écrit, ca, c'est une marque de politesse, par respect pour les gens qui vont nous lire.
Pour le reste et notamment votre "différent" avec DOMIL, celà n'engage que vous deux, et

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

non les autres participants du forum dont je fais partie.
Je remarque juste que la remarque de DOMIL sur ce sujet était à mes yeux parfaitement justifiée.
Il n'est pas question d'être "bon" en orthographe, mais de faire un minimum d'efforts pour que le texte que l'on tape soit lisible sans que nos interlocuteurs aient besoin de demander une traduction.

Par **Claralea**, le **28/10/2010** à **15:55**

Vu ce qu'elle dit, la personne qui l'a agressée est une "jeune fille de 14 ans à problèmes". Si vous lisez egalement son pseudo phonetiquement, on comprend bien qu'elle ne sort pas de la Sorbonne, et malheureusement, tous ceux qui ont besoin de conseils juridiques ne sont pas forcement des 1er de la classe, donc inutile et gratuit de leur dire que leurs écrits ressemblent à de la bouillie. Et vous n'etes pas sans savoir le nombre de jeunes qui ne savent pas ecrire, et ce n'est peut etre pas à eux qu'il faut en vouloir mais là ce serait un autre debat qui ne rentre pas dans les criteres de votre site, qui je le répète, est très utile.

Par **razor2**, le **28/10/2010** à **22:06**

C'est un autre sujet en effet, et ce n'est pas le lieu, sur le fond, nous allons en rester là pour ne pas trop "déborder"...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés